

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR UNE INSTALLATION CLASSE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
(Articles R.123-3 à R.123-27 et R.181-36 du Code de l'Environnement)

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE SERA OUVERTE **AU TITRE DU PERMIS DE CONSTRUIRE,** **D'UNE INSTALLATION CLASSÉE ET D'UNE DEMANDE DE PERMIS** **D'AMÉNAGER:**

→ **OBJET** : CRÉATION D'UN PARC ZOOLOGIQUE/REFUGE

→ **DEMANDEUR** : SAS LA TANIÈRE Zoo/Refuge (**Siège social : Le Grand Archevilliers – 28630 NOGENT-LE-PHAYE**)

→ **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION** : LE GRAND ARCHEVILLIERS – NOGENT- LE-PHAYE

→ **DURÉE DE L'ENQUÊTE**: **33 jours**, du LUNDI 25 JUIN 2018 À 13H30 AU VENDREDI 27 JUILLET 2018 À 19H00

→ **LE DOSSIER EST DÉPOSÉ DANS LES MAIRIES DE NOGENT-LE-PHAYE et CHARTRES**, OU LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE PENDANT LES HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE DES MAIRIES ET FORMULER SES OBSERVATIONS SUR UN REGISTRE OUVERT À CET EFFET.

LE DOSSIER COMPREND UNE ÉTUDE D'IMPACT, UNE ÉTUDE DE DANGERS ET LES PIÈCES DE PROCÉDURE RELATIVES À CETTE ENQUÊTE PUBLIQUE DONT L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE ET LA RÉPONSE DE L'EXPLOITANT SI NÉCESSAIRE

LES RÉSUMÉS non TECHNIQUES DE L'ÉTUDE D'IMPACT ET DE DANGERS AINSI QUE L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE ET LA RÉPONSE DE L'EXPLOITANT SERONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR (<http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/En-cours>).

CE DOSSIER EST ÉGALEMENT CONSULTABLE EN VERSION DÉMATÉRIALISÉE SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE DE NOGENT-LE-PHAYE A L'ADRESSE SUIVANTE : <http://www.nogent-le-phaye.com>

LE PUBLIC POURRA FORMULER SES OBSERVATIONS A L'ADRESSE ÉLECTRONIQUE SUIVANTE : enquete.lataniere.nogentlephaye@gmail.com

ET POURRA ÉGALEMENT OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LE PROJET AUPRÈS DE LA SAS LA TANIÈRE – M. PATRICK VIOLAS - TÉL : 0237342420 POUR L'INSTALLATION CLASSÉE, CHARTRES MÉTROPOLE - MME CORINNE DESCHAMPS – TEL 0237884323 POUR LE PERMIS D'AMÉNAGER CHARTRES ET LA MAIRIE DE NOGENT-LE-PHAYE - M. HERVÉ PETIT POUR LES PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AMÉNAGER DE NOGENT LE PHAYE - TEL 0237316848

→ **COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR** : **M. JEAN-CLAUDE HENAUT**, DÉSIGNÉ EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR, SE TIENDRA À LA DISPOSITION DES INTÉRESSÉS, AUX DATES, HEURES ET LIEUX SUIVANTS :

DATE	HEURE	LIEU
LUNDI 25 JUIN 2018	13H30 À 16H30	NOGENT-LE-PHAYE
MERCREDI 4 JUILLET 2018	09H30 À 12H30	CHARTRES
SAMEDI 21 JUILLET 2018	9H30 À 12H30	CHARTRES
VENDREDI 27 JUILLET 2018	16H00 À 19H00	NOGENT-LE-PHAYE

DES OBSERVATIONS POURRONT LUI ÊTRE ADRESSÉES PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE PAR VOIE POSTALE À LA MAIRIE DE NOGENT- LE-PHAYE. LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR SUR LES TROIS PROCÉDURES SOUMISES À L'ENQUÊTE SERONT CONSULTABLES, PENDANT UN AN À COMPTER DE LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE, EN MAIRIE DE CHACUNE DES COMMUNES CONCERNÉES PAR L'ENQUÊTE , À LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR - DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ – BUREAU DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES ET SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DE L'EURE-ET-LOIR : [HTTP://WWW.EURE-ET-LOIR.GOUV.FR/POLITIQUES-PUBLIQUES/ENQUETES-PUBLIQUES-ET-CONSULTATION-DU-PUBLIC/ENQUETES-PUBLIQUES/TERMINEES](http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-Publiques-Terminees)

A L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE, LA PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR ACCORDERA L'AUTORISATION SOLLICITÉE ASSORTIE DE PRESCRIPTIONS OU PRONONCERA UN REFUS PAR ARRÊTÉ MOTIVÉ.

LES MAIRES DE NOGENT-LE-PHAYE ET CHARTRES PRENDRONT, AU TITRE DE LA PROCÉDURE SUR LES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AMÉNAGER, DES ARRÊTÉS SE PRONONÇANT SUR LE PERMIS DE CONSTRUIRE ET LE PERMIS D'AMÉNAGER.